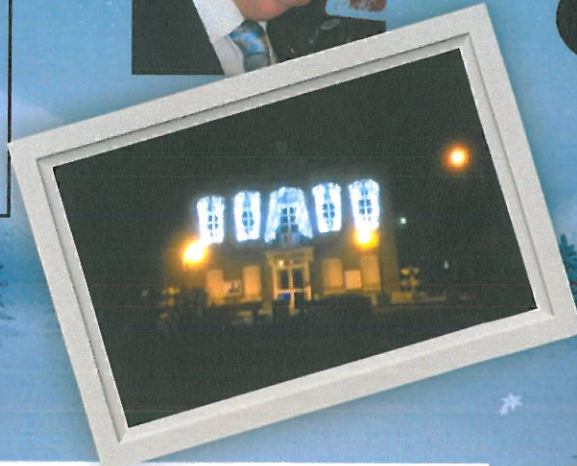


Walécho février 2017

BULLETIN MUNICIPAL

Le mot du maire
Arrêté enquête publique PLU
PV concessions abandonnées
Extrait conseil municipal
Etat civil 2016
Calendrier des fêtes
La vie associative
Informations diverses
<http://walincourt-selvigny.fr>
Offres d'emploi



Le mot du Maire

2017

ANNEE DE TRANSITION

MAIS PAS D'IMMOBILISME



Ce sera en effet l'année de concrétisation des projets qui verront la fin de leurs réalisations dès 2017.

Ceci nous l'espérons, de nouveau sans augmentation des taux communaux d'imposition.

Comme les années précédentes, soumis au même régime draconien de baisse des dotations d'Etat, nous avons décidé de maintenir la suppression de la cérémonie des vœux. Ce n'est d'ailleurs pas pour cette seule raison, nous avons largement expliqué cette décision l'an dernier et n'y reviendrons donc pas.

Nous préférons pour l'instant vous informer par l'outil de communication qu'est le Walécho.

Voici les pistes principales que nous allons suivre pour 2017 :

- 1) Les travaux approuvés par le conseil municipal en 2016 et qui n'ont pu être finalisés : toit de l'école maternelle à désamianter et refaire au-dessus de la classe des petits, de la salle d'eau, du bureau de Madame la Directrice et du vaste espace ludique faisant suite au hall d'entrée.
Cour du local technique de la rue Pasteur (à bétonner et assainir)
Vestiaires du stade Diémé (menuiseries-isolation-douches-sanitaires-carrelages)
- 2) La poursuite des opérations pour l'accessibilité des bâtiments suivant l'agenda qui a été programmé et approuvé par les services de la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer)
- 3) De nouveaux travaux qui nous sont imposés par divers événements que je m'abstiendrai de commenter (logement à louer au 5 rue Jules Ferry par exemple)
- 4) Une étude poussée de la protection de l'ensemble de nos biens contre le vandalisme et le vol (vidéo- surveillance) sera réalisée et suivie de la prise en charge financière des travaux et matériels nécessaires.

Enfin nous en venons à ce qui je l'espère sera l'une des réalisations la plus importante de notre mandat : une salle polyvalente à vocation sportive.

Nous nous sommes portés acquéreurs d'un vaste bâtiment industriel (1000m²) qui après changement d'affectation et travaux de transformation sera dédié en priorité aux sports associatifs mais aussi aux activités scolaires et culturelles.

Ce bâtiment est situé rue du nouveau siècle (zone artisanale). L'achat est en cours auprès du notaire et l'étude architecturale est confiée au Cabinet DUFOUR de Cambrai. Nous aurons l'occasion si tout se concrétise de vous présenter un dossier complet et illustré dans le prochain walécho.

Je vous rappelle que tous ces investissements s'effectuent dans un contexte de baisse constante des dotations nationales et dans une commune que l'on peut qualifier de « pauvre » puisque, il est toujours bon de le souligner, nos revenus, et notamment ceux liés à la dotation de compensation versée par la 4C sont bien inférieurs à ceux des communes voisines de même importance (nous percevons **chaque année** 131600€ de moins que Ligny, 138900 de moins que Bertry, 176900 de moins que Busigny, 249100 de moins que Beauvois et pour finir 256800 de moins que Villers Outréaux) !...
C'est quand même un sérieux handicap dont il convient de tenir compte quand il s'agit de comparer les réalisations et la fiscalité de chacun.

Je crois que finalement, dans ce contexte défavorable, nous ne nous en tirons pas trop mal.

Voilà tout ce que je pouvais vous dire pour l'année 2017 qui reste pleine d'incertitudes politiques et financières, notamment pour les collectivités territoriales.

Un mot cependant sur la déchetterie et les éoliennes, projets qui restent bien engagés mais dont les délais d'aboutissement restent incertains

Je ne voudrais pas terminer sans rendre de nouveau hommage et sans remercier tous ceux qui : dirigeants de sociétés, bénévoles, enseignants, employés... ont contribué durant toute l'année 2016 à entretenir et embellir notre village, à encadrer nos jeunes, à soutenir nos aînés, à aider nos administrés, bref à faire de Walincourt-Selvigny la cité tranquille et accueillante où nous nous plaisons à vivre aujourd'hui.

Bonne année 2017 pour notre commune et meilleurs vœux de réussite, santé, bonheur et prospérité à toutes et tous.

Bilan des travaux réalisés en 2016



ô temps, suspends ton vol !

Et vous, heures propices, suspendez votre cours ! Laissez-nous savourer les rapides délices

Des plus beaux de nos jours.

Alphonse de Lamartine.

1790-1869

*Nous sommes impuissants face à la fuite inexorable du temps.....
et nous voilà en 2017.... 17 ans déjà que l'an 2000 est passé ! Et comme le veut la tradition, au nom du Conseil Municipal, je vous présente nos meilleurs vœux de santé, d'épanouissement personnel, de réussite dans vos projets et vos entreprises.*

Ces vœux s'adressent également à vos familles et aux personnes qui vous sont chères.

Comme il est de coutume, je vais revenir sur les principaux travaux réalisés au cours de l'année écoulée :

Travaux exécutés par les entreprises extérieures :

- Ent Descamps :

- Modification des parterres place Jean Jaurès pour faciliter l'accès des manèges.
- Dérasement des accotements en bas du chemin des Baudets.
- Pose de macadam sur une partie des trottoirs des rues du Chemin Vert, Cambrai, Emile Zola, Pasteur, sur la place Jean-Jaurès et au stade Emile Diémé.

- Ets Gorez :

- Pose de macadam dans la cour de l'école maternelle.

- Ad Sports :

- Achat d'un tableau affichage électronique à la salle Michel Bernard.

- Optimum :

- Changement de toutes les fenêtres et portes du club de Javelot

Ets François :

- Accélérateurs modernes (double circuit) sur la chaudière à l'école maternelle.

Ets Legrand :

- Pose d'un limiteur de sons à Salle des fêtes du château.

Ets Farasse :

- Réfection du toit école maternelle et bibliothèque.

Ets De Graff :

- Installation de portes et stores à la salle de gym école maternelle et au jardin d'enfants.
- En vue de faire des économies d'énergie, de gros travaux d'isolation en bardage bois ont été entrepris à l'école maternelle (subvention extérieure de 20 000 € accordée).

Les employés de la 4C ont refait toutes les peintures de la salle des fêtes du Château et construit des rampes d'accès handicapés à l'école maternelle. Ils ont également refait les marquages au sol dans les rues du village.

Travaux exécutés par le personnel technique :

En plus des interventions quotidiennes dans les bâtiments communaux, l'entretien extérieur de notre village, l'arrosage des plantations, la tonte et les divers travaux électriques (remise en état des guirlandes de Noël entre autres), les tâches suivantes ont été réalisées :

A l'école maternelle :

- Construction d'un trottoir en béton pour accès entre la salle de l'école maternelle et la salle de motricité,
- Confection d'un plancher avec isolation complète des combles dans le grenier
- Pose d'une clôture claustra,
- Nettoyage et remplacement d'une gouttière du préau.
- Peinture plafond et tableau au jardin d'enfants.

A l'école Gaston Bricout :

- Remplacement des deux buts de foot et marquage au sol,
- Peinture dans les classes et le couloir.

Au boudrome :

- Aménagement du terrain (fondation et terrassement).

Au club tennis :

- Démoussage des terrains.

A l'USWS :

- Au club House, pose de placo et d'un tout à l'égout, réfection électricité. et peinture de la clôture.

Et aussi :

- Remplacement de plaques de clôtures sur le terrain des associations rue Jules Ferry.
- Les murs de l'ex-jardin du presbytère ont été rejointoyés (Eglise St Pierre).

Dans un souci de sécuriser la traversée du village et protéger encore mieux les passants diverses interventions ont été effectuées :

- Pose de feux intelligents au croisement des rues Pasteur et Paul Bert, ainsi qu'un panneau stop au Quartier Latin ,
- Mise en sens unique d'une partie de la rue Charles Cattelain (de la rue Hélène à Faidherbe) et sur la totalité de la rue Galiègue (de la rue Pasteur vers la rue Jules Ferry)
- Création de deux places minutes devant le café l'Aberdeen, et de zones de stationnement dans la rue de Cambrai,
- Implantation de barrières de protection pour les piétons rue de Caullery.
- Modification du régime de priorité entre les rues Pierre Flinois et Victor Hugo.

Et pour finir notre tour d'horizon des travaux réalisés :

- Les bancs extérieurs, le balcon de la mairie, les jardinières, la remorque ont été repeints et certains marquages au sol refaits dans les rues.

Je vous renouvelle mes meilleurs vœux de bonne année et de bonne santé.
Annie PATTE Adjointe au Maire.



Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les adjoints et conseillers délégués gérant le personnel,
Mesdames et messieurs les membres du personnel communal,



Je vous adresse tous mes vœux de bonheur, de santé et de réussite professionnelle pour l'année 2017.

Je souhaite aussi que l'année 2017 soit une année d'échanges, de participation active et d'évolutions

Une année d'échanges parce que je crois que c'est dans l'échange, la communication, l'esprit d'équipe que nous pouvons apporter des choses meilleures dans notre travail. Le fait d'être reconnus et appréciés permet un épanouissement personnel et professionnel

Une année de participation active parce que le fait de s'impliquer au projet professionnel soulage le stress éventuel que vous pouvez ressentir et surtout procure outre un savoir-faire, un savoir-être.

Parler maintenant de l'esprit d'équipe n'est pas anodin. J'ai eu la déception, et pas qu'une fois, de constater que dans certains services, les agents ne s'aidaient pas, s'ignoraient parfois, comme s'ils vivaient et travaillaient côte à côte sans se connaître, sans s'apprécier.

Travailler dans la positivité, avec la volonté de bien faire voilà ce que je vous demande pour cette nouvelle année.

Par délibération et après avoir pris l'avis de la commission technique paritaire, le conseil municipal a mis en place le nouveau régime indemnitaire à compter du 1^{er} janvier 2017.

Concernant seulement le service administratif dans un premier temps, ce régime sera étendu de par la Loi à tous les autres, courant d'année. Une prime de fin d'année pourra être octroyée et modulée par agent.

Pour ce faire, une évaluation régulière des compétences et des missions sera menée avec chacun d'entre vous. J'ai commencé dernièrement avec les agents de la mairie mais les autres titulaires suivront puis les auxiliaires.

Le fondement de ce régime indemnitaire est la volonté de récompenser les agents qui travaillent correctement et qui savent apporter un plus à leurs missions. Le fait de différencier les « bons » agents de ceux qui profiteraient « du système », permet enfin de verser des primes au mérite -et c'est le terme employé par le législateur-. L'absentéisme sera également pénalisé puisque les primes seront suspendues durant les arrêts de travail après une carence annuelle de 3 jours.

Même si ce que je viens de dire semble sévère, sachez que je suis très satisfait de votre travail et je tiens ici à vous en féliciter.

Monsieur le Maire, au nom du personnel communal, je vous adresse mes meilleurs vœux. Que cette année nouvelle soit une année où vous pourrez mieux apprécier encore le savoir-faire de votre personnel communal.



En tous cas, la ligne directrice est tracée, à nous de la suivre et de progresser pour mener à bien vos projets et ceux du conseil municipal.

Merci Monsieur le Maire de votre confiance. Bonne année à vous et à ceux qui vous sont chers.

Jean-Luc DANGLETERRE Directeur Général des Services

18:43 * Attention : WALINCOURT SELUIGNY

D 5/5 |



RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ POUR LUTTER CONTRE **L'INFLUENZA AVIAIRE** DANS LES BASSES COURS



— Arrêté du 16 novembre 2016 qualifiant le niveau de risque épidémiologique
— Arrêté du 16 mars 2016 relatif aux dispositifs associés

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe dans l'avifaune sauvage, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez mettre en place les mesures suivantes :

Si vous êtes dans une commune en risque élevé :

- confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour.

Dans tous les cas :

- exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.

Pour connaître la zone dont vous dépendez :

<http://agriculture.gouv.fr/espace-professionnel-mesures-et-indemnisations>

Rubrique : Gestion des nouveaux cas d'influenza aviaire H5 N8 en Europe.



Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

Par ailleurs l'application des mesures suivantes, en tout temps est rappelée :

- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles ;
- aucune volaille (palmipèdes et gallinacés) de votre basse-cour ne doit entrer en contact direct ou avoir accès à des oiseaux sauvages et des volailles d'un élevage professionnel et vous devez limiter l'accès de votre basse-cour aux personnes indispensables à son entretien. Ne vous rendez pas dans un autre élevage de volailles sans précautions particulières ;
- il faut protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse-cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible ;
- il faut réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse-cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.

**Arrêté prescrivant l'enquête publique du plan local d'urbanisme
de la commune de Walincourt-Selvigny**

Le maire,

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-1 et suivants, R. 123-1 et suivants,

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L.153-1 et suivants, R.153-1 et suivants,
Vu la loi n° 83-630 du 12 juillet 1983 relative à la démocratisation des enquêtes publiques à la protection de l'environnement ;

Vu la délibération en date du 05 JUIN 2013 prescrivant l'élaboration d'un plan local d'urbanisme ;

Vu la délibération en date du 19 JUILLET 2016 du conseil municipal arrêtant le projet de plan local d'urbanisme;

Vu les pièces du dossier de plan local d'urbanisme soumis à l'enquête publique ;

Vu les avis des différentes personnes publiques consultées ;

Vu l'ordonnance en date du 05 JANVIER 2017 de M. le président du tribunal administratif de Lille désignant M. Patrick ARMAND comme commissaire-enquêteur.

ARRETE

Article 1er : Il sera procédé à une enquête publique sur les dispositions du plan local d'urbanisme arrêté de la commune de Walincourt-Selvigny pour une durée de 32 jours à compter du 13 février 2017 (jusqu'au 16 mars 2017 inclus).

Article 2 : M. ARMAND Patrick, retraité de la Gendarmerie, a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par le président du tribunal administratif.

Article 3 : Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire-enquêteur, seront déposés à la mairie de Walincourt-Selvigny, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie (du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30, le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00 et le samedi de 9h à 12h).

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête.

Article 4 : Le public pourra adresser ses observations écrites au commissaire-enquêteur par courrier à son attention, envoyé à la mairie, Place Jean Jaurès 59127 WALINCOURT-SELVIGNY

Article 5 : Le commissaire-enquêteur recevra à la mairie :

Mairie

Place Jean Jaurès

59127 Walincourt-Selvigny

☎ 03.27.82.70.37

☎ 03.27.78.81.81

✉ contact@walincourt-selvigny.fr

Site internet : <http://walincourt-selvigny.fr>

commune de
Walincourt-Selvigny

- Le lundi 13 février 2017 de 9h00 à 12h00.
- Le vendredi 24 février 2017 de 13h30 à 16h30.
- Le samedi 04 mars 2017 de 9h00 à 12h00
- Le jeudi 16 mars 2017 de 13h30 à 16h30.

Article 6 : A l'expiration du délai de l'enquête prévu à l'article 3, le registre sera clos et signé par le commissaire-enquêteur qui disposera d'un délai de trente jours pour transmettre au maire de la commune de Walincourt-Selvigny le dossier avec son rapport dans lequel figurent ses conclusions motivées.

Article 7 : A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur à la mairie.

Article 8 : Une copie du rapport du commissaire-enquêteur sera adressée à M. le préfet du département du Nord.

Article 9 : Quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et durant celle-ci, la commune portera à la connaissance du public, par tous moyens appropriés d'affichage, de presse écrite, de parution sur le site internet communal (<http://walincourt-selvigny.fr>), l'objet de l'enquête, les noms et qualités du commissaire-enquêteur, la date d'ouverture, le lieu de l'enquête et la durée de celle-ci ainsi que les dates de permanence.

Article 10 : Copie du présent arrêté sera adressée à :

- M. le préfet du département du Nord.
- M. le sous-préfet chargé de l'arrondissement de Cambrai
- M. le directeur départemental de l'équipement (service aménagement du territoire et urbanisme).

Fait à Walincourt-Selvigny, le 18 janvier 2017

Le Maire

Daniel FTEVET



Arrêté transmis en Sous-Préfecture de Cambrai le : 18/01/2017

Arrêté publié et affiché en mairie le : 19/01/2017

PROCES VERBAL

Les Membres de la commission cimetière composée de :

Monsieur Daniel FIÉVET, Maire de Walincourt-Selvigny
Monsieur André-Marie FORRIERE, Adjoint de Walincourt-Selvigny
Monsieur Yves WAYEMBERGE, Adjoint de Walincourt-Selvigny
Monsieur Raymond DENHEZ, Conseiller Municipal de Walincourt-Selvigny,
Monsieur Jérôme MELI, Conseiller Municipal de Walincourt-Selvigny (Absent excusé)
Monsieur Logan RAMETTE, Conseiller Municipal de Walincourt-Selvigny (Absent excusé)
Monsieur Jean-Robert MOGUET, Agent de Surveillance de la Voie Publique



Se sont réunis le 07 novembre 2016 à 10 heures en mairie afin de déterminer les concessions qui seront déclarées « Concession abandonnée » au cimetière Protestant rue Gambetta

ALLEE I CARRE 17

N°206 ROUSSIEZ PROY

ALLEE A CARRE 1

N° 1 Mentions illisibles

N° 5 Mentions illisibles

N° 6 DROUBAY DEBRY

ALLEE B CARRE 3

N°28 Mentions Inconnu

N°29 HUTIN

N°30 Mentions Inconnu

N°31 Mentions Inconnu

N°32 JACQUEMIN MAIRESSE

N° 33 BAUDUIN Octavie

N° 34 HUTIN

N° 35 BONNEVILLE DELBARRE

ALLEE E CARRE 10

N° 123 Mentions Inconnu

ALLEE F CARRE 11

N° 129 Mentions Inconnu

N° 134 CATTELAINE Arthur

N° 135 Mentions Inconnu

N° 137 Mentions Inconnu

N° 138 Mentions Inconnu

N° 139 Mentions Inconnu

N° 140 Mentions Inconnu

ALLEE C CARRE 5

N° 52 MENDON

N° 53 JACQUEMIN Marcelle

ALLEE C CARRE 6

N° 63 VAILLANT

ALLEE D CARRE 7

N° 78 Mentions Inconnu

N° 79 Mentions Inconnu

N° 80 Mentions Inconnu

N° 81 Mentions Inconnu

N° 83 Mentions Inconnu

N°88 EMOY Adolphe

ALLEE F CARRE 12

N° 147 Mentions Inconnu

Aucun descendant, successeur ou personne chargée de l'entretien n'est connu pour ces concessions très anciennes dont nous n'avons aucune trace dans nos archives.

Une affichette solide portant la mention « concession abandonnée » sera apposée sur chacune de ces tombes, toutes en mauvais état (inscriptions effacées complètement ou partiellement, salies, aux pierres souvent cassées et sans aucune trace d'entretien).

Signatures des membres de la Commission
et de Monsieur l'Agent de Surveillance de la Voie Publique.

NB - Procès-verbal affiché en mairie et aux portes du cimetière accompagné du plan des emplacements concernés et publié dans le journal municipal.

PROCES VERBAL



Les Membres de la commission cimetière composée de :

Monsieur Daniel FIÉVET, Maire de Walincourt-Selvigny
Monsieur André-Marie FORRIERRE, Adjoint de Walincourt-Selvigny
Monsieur Yves WAYEMBERGE, Adjoint de Walincourt-Selvigny
Monsieur Raymond DENHEZ, Conseiller Municipal de Walincourt-Selvigny,
Monsieur Jérôme MELI, Conseiller Municipal de Walincourt-Selvigny (Absent excusé)
Monsieur Logan RAMETTE, Conseiller Municipal de Walincourt-Selvigny (Absent excusé)
Monsieur Jean-Robert MOGUET, Agent de Surveillance de la Voie Publique

Se sont réunis le 07 novembre 2016 à 10 heures en mairie afin de déterminer les concessions qui seront déclarées « Concession abandonnée » au cimetière catholique Ruelle Pâquette

ALLEE P CARRE 16

N° 265 Mentions illisibles

ALLEE K CARRE 11

N° 187 CHANDIER TRANNOY

N° 186 FIDAIRE FIDAIRE

N° 184 Mentions illisibles

N° 182 Mentions illisibles

N° 181 Mentions illisibles

N° 165 Mentions illisibles

ALLEE D CARRE 4

N° 47 Mentions illisibles

ALLEE L CARRE 12

N° 204 Mentions illisibles

N° 210 DELBARRE

N° 211 DELHAYE MARGERIN

ALLEE J CARRE 10

N° 152 Mentions illisibles

N° 153 Mentions illisibles

N° 154 Mentions illisibles

N° 155 Mentions illisibles

ALLEE M CARRE 13

N° 226 Mentions illisibles

ALLEE H CARRE 8

N° 124 LESTOQUOY GIVRY

ALLEE M CARRE 13

N° 226 GILLIARD

ALLEE N CARRE 14

N° 247 Mentions illisibles

Aucun descendant, successeur ou personne chargée de l'entretien n'est connu pour ces concessions très anciennes dont nous n'avons aucune trace dans nos archives.

Une affichette solide portant la mention « concession abandonnée » est apposée sur chacune de ces tombes, toutes en mauvais état (inscriptions effacées complètement ou partiellement, salies, aux pierres souvent cassées et sans aucune trace d'entretien).

Signatures des membres de la Commission
et de Monsieur l'Agent de Surveillance de la Voie Publique.

NB - Procès-verbal affiché en mairie et aux portes du cimetière accompagné du plan des emplacements concernés et publié dans le journal municipal.

PROCES VERBAL



Les Membres de la commission cimetière composée de :

Monsieur Daniel FIÉVET, Maire de Walincourt-Selvigny
Monsieur André-Marie FORRIERE, Adjoint de Walincourt-Selvigny
Monsieur Yves WAYEMBERGE, Adjoint de Walincourt-Selvigny
Monsieur Raymond DENHEZ, Conseiller Municipal de Walincourt-Selvigny,
Monsieur Jérôme MELI, Conseiller Municipal de Walincourt-Selvigny (Absent excusé)
Monsieur Logan RAMETTE, Conseiller Municipal de Walincourt-Selvigny (Absent excusé)
Monsieur Jean-Robert MOGUET, Agent de Surveillance de la Voie Publique

Se sont réunis le 07 novembre 2016 à 10 heures en mairie afin de déterminer les concessions qui seront déclarées « Concession abandonnée » **cimetière rue Duchaussois**

ALLEE A CARRE A18

N° 706 LAMOURET PROY
N° 705 LAMOURET FORRIERE

ALLEE A CARRE A8

N° 653 BALESSÉ LEFEBVRE

ALLEE A CARRE A6

N° 619 PROY LECOMPTÉ

ALLEE B CARRE B33

N° 502 Mentions illisibles

ALLEE A CARRE A3

N° 588 Mentions illisibles

ALLEE B CARRE B42

N° 714 DEMARETZ

ALLEE B CARRE B19

N° 293 Mentions illisibles
N° 294 Mentions illisibles
N° 295 PIC MILHEM
N° 300 Mentions illisibles
N° 302 Mentions illisibles

ALLEE B CARRE B 10

N° 142 PATTE
N° 136 Mentions illisibles

Aucun descendant, successeur ou personne chargée de l'entretien n'est connu pour ces concessions très anciennes dont nous n'avons aucune trace dans nos archives.

Une affichette solide portant la mention « concession abandonnée » est apposée sur chacune de ces tombes, toutes en mauvais état (inscriptions effacées complètement ou partiellement, salies, aux pierres souvent cassées et sans aucune trace d'entretien).

Signatures des membres de la Commission
et de Monsieur l'Agent de Surveillance de la Voie Publique.

NB - Procès-verbal affiché en mairie et aux portes du cimetière accompagné du plan des emplacements concernés et publié dans le journal municipal.

EXTRAITS DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER 2017

EMPRUNT POUR SALLE POLYVALENTE A VOCATION SPORTIVE

Le conseil décide, par 15 voix POUR et 3 CONTRE, de contracter un prêt de 243 750 € sur 15 ans, remboursement trimestriel, au taux fixe de 1.47% auprès de la Caisse d'Epargne et autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires et à intervenir autant que de besoin pour mener à terme cette décision.

CHOIX COULEUR DE FACADE

Il est projeté au conseil les perspectives colorées des façades du projet architectural. Le Maire demande au conseil de choisir une des propositions afin qu'elle figure au permis de construire. Le choix du conseil se porte sur la vue couleur chocolat et rouge.

MODIFICATION STATUTAIRE DE LA 4C-Réseaux et services locaux de communications électroniques

Par délibération en date du 19 décembre 2016, la 4C a approuvé le transfert de la compétence « réseaux et services locaux de communications électroniques ». Il convient donc de délibérer pour approuver la modification statutaire. Il est nécessaire également d'autoriser la 4C à adhérer à un syndicat mixte auquel la compétence serait transférée.

Le conseil à l'unanimité approuve cette modification statutaire.

DECISION SUR LE TRANSFERT DE LA COMPETENCE EN MATIERE DE PLU A LA 4C

le maire informe le conseil que la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) du 24 mars 2014 prévoit le transfert aux EPCI de la compétence en matière de PLU, de document d'urbanisme en tenant lieu.

Cette loi dispose que la communauté de communes existant à la date de la loi ALUR et qui n'est pas compétente en matière de Plan Local d'Urbanisme le devient de plein droit le lendemain de l'expiration d'un délai de 3 ans à compter de la date de ladite loi, à savoir le 27 mars 2017.

Le maire précise que les communes-membres de la 4C peuvent s'opposer à la mise en œuvre automatique de cette disposition si dans un délai de 3 mois précédant la date du 27 mars 2017, au moins 25% des communes représentant au moins 20% de la population s'y opposent.

Considérant qu'il apparaît comme inopportun de transférer à l'échelon intercommunal la compétence PLU qui permet aux communes et conseils municipaux de déterminer librement l'organisation de leur cadre de vie en fonction des spécificités locales et d'objectifs particuliers.

Le conseil municipal décide, par 17 voix POUR et 1 Abstention, de s'opposer au transfert de la compétence PLU à la 4C et autorise le Maire à notifier cette décision à la communauté de communes.

CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT POUR LES FEUX INTELLIGENTS RUE PASTEUR

Le conseil à l'unanimité autorise le maire à signer la convention avec le conseil départemental relative aux travaux de pose de feux intelligents et à leur entretien, rue Pasteur.

ADHESION DE COMMUNE AUX « MURS MITOYENS »

Par délibération en date du 6 décembre 2016, le SIVU les murs mitoyens a accepté l'adhésion de la commune de REUMONT à compter du 1^{er} avril 2017. A l'unanimité, le conseil municipal émet un avis favorable à cette adhésion.

QUESTIONS DIVERSES

DEMATÉRIALISATION DES ACTES SOUMIS AU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Les services préfectoraux engagent les communes à mettre en place la dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité. Ceci permet d'éviter les délais de transmission, les frais de déplacement et d'obtenir un suivi des actes déposés. Le coût ne consisterait qu'en l'acquisition d'une signature numérique. Le conseil donne son accord à l'unanimité pour engager la commune dans cette voie et donne délégation au maire pour mener à terme la mise en place de la procédure de dématérialisation.

VIDEOSURVEILLANCE

Le Maire informe le conseil qu'il a fait procéder à une étude destinée à la mise en place d'un système de vidéosurveillance pour garantir la sécurité des biens et des personnes dans la zone située à l'arrière de la salle des fêtes. Le conseil demande plus de renseignements techniques ainsi qu'une étude chiffrée avec extension des points de contrôle. Ce point sera porté à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

ACHAT VEHICULE FOURGONNETTE

Conformément à la précédente décision, le conseil décide, par 16 voix POUR et 2 CONTRE, d'acquérir une camionnette / fourgonnette d'occasion de façon à permettre les déplacements dans la commune et à l'extérieur pour les achats. Les crédits nécessaires (enveloppe de 10.000€) seront pris sur les crédits reportés de 2016 au programme d'investissement 9240.
le maire est autorisé à intervenir autant que de besoin dans cet achat.

L'ordre du jour étant épuisé, les conseillers n'ayant plus de questions, le Maire lève la séance, il est 21h50.

Suivent les signatures

Le Maire,

Les Conseillers Municipaux,



Du côté de la salle du château...



Notre salle du château est en travaux de rénovation depuis la fin de l'année dernière. Ces travaux réalisés par la Communauté de Communes redonneront un petit coup de fraîcheur et de jeunesse à notre salle qui en avait bien besoin.

C'est le 30 juillet 1938 que la commune procède à l'adjudication des travaux de construction de la salle des fêtes. A l'exception du lot « carrelage » confié à l'entreprise locale d'A. Capitaine, tous les autres chantiers seront dévolus à des entreprises de Cambrai et même de Lille.

Il faut croire qu'au début les travaux avançaient bon train puisque dès le 28 octobre de la même année le maire annonce à son conseil municipal qu'on peut raisonnablement envisager la cérémonie d'inauguration au printemps de 1939.

Mais c'était sans compter avec la déclaration de guerre qui le 3 septembre 1939 va plonger le monde dans un effroyable chaos.

Les travaux vont donc durer plus que prévu et coûter également plus cher que prévu.

Ainsi une délibération de mars 1941 nous apprend que l'aménagement de la « salle de conférences » sera différé parce que les travaux de fondation ont entraîné un surcoût et qu'il a fallu aménager une salle de gymnastique sous la scène.

On ne peut évidemment parler de la salle des fêtes sans évoquer la fresque monumentale de 30 m² qui orne le mur situé au levant.

Le 11 octobre 1939 Yvon DELBOS, ministre de l'éducation nationale prend un arrêté par lequel « M. Raymond PALLIER, artiste peintre, est chargé d'exécuter une décoration murale à la maison des œuvres postsecondaires de Walincourt (Nord) sur une surface de 16 m² ».



Signé de la main du Directeur Général des Beaux-Arts cet arrêté précise par ailleurs qu'une « somme globale de douze mille francs est allouée à l'artiste pour ce travail qui devra être terminé avant le 31 décembre 1939 ».

Dès le 16 octobre, depuis son domicile parisien situé dans le XVII^{ème} arrondissement, Raymond PALLIER écrit au Directeur des Beaux-Arts pour lui dire combien il est honoré de la confiance qui lui est faite et sollicite

quelques précisions : « Je vous serais bien obligé de me faire donner quelques détails complémentaires, grandeur et proportions de la décoration et dans quel esprit vous aimeriez que je l'exécute ... »

Le 23 février 1940 l'artiste livrera son œuvre au Dépôt des Ouvrages d'Art appartenant à l'Etat où elle

recevra le matricule 16513. Et ce n'est que le 11 octobre 1945 qu'elle sera placée en dépôt à la salle des fêtes.

Entre temps le prix du travail accompli aura été réévalué et porté à vingt mille francs, l'Etat se substituant à la commune de Walincourt reconnue incapable d'assumer le surcoût.

On ignore si l'artiste n'a jamais obtenu du Directeur Général des Beaux-Arts, les précisions qu'il sollicitait quant à « l'esprit » qui devait animer son œuvre. On observera simplement que dans son contenu, cette œuvre qui officiellement ne porte pas de nom, est une représentation allégorique de ce qu'on peut interpréter comme une société idéale. Au centre, sous les traits d'une femme ailée, la mère patrie, maternelle, bienveillante, protectrice. A gauche, le monde rural figé dans une représentation ancestrale. A droite le monde de l'industrie et du bâtiment croqué dans une dimension plus artisanale qu'industrielle. On est évidemment tenté d'évoquer en écho les valeurs traditionnelles telles qu'elles seront glorifiées par les tenants de la « révolution nationale » et le régime de Vichy. D'apparence anodine, cette œuvre porte en vérité la marque unique de son temps.

Le temps a bien dégradé cette œuvre de Raymond Pallier et la municipalité s'est renseignée sur le coût de sa restauration.

Propriété du Ministère de la Culture, les travaux de restauration de la toile ne peuvent être réalisés que par des artistes agréés et supervisés par le Ministère de la Culture, à charge pour la commune de les financer. Estimés à plus de 80 000 euros hors taxes, il est inenvisageable pour la municipalité de les financer sans aide extérieure. Plusieurs courriers de demande de subvention ont été adressés à nos députés, conseillers généraux et régionaux sans réponses positives à ce jour.

Seule une aide de la Fondation du Patrimoine pourrait être accordée, "sous réserve que la population soit associée sur un projet qui deviendrait alors fédérateur."

Une souscription permettrait ainsi de boucler éventuellement un plan de financement, abondé par la Fondation du Patrimoine si les fonds ainsi collectés représentent plus de 5% du montant de l'opération. Les dons éventuels sont bien sûr déductibles à hauteur de 66% des impôts sur le revenu pour les personnes imposables.

En fonction des retours, des sommes éventuellement promises, et des aides obtenues, la municipalité décidera ou non la remise en état de cette toile, commandée par nos anciens à la veille de la seconde guerre mondiale.

Dans un Wal Echo en 2012 ce même article n'avait permis que de mobiliser 5 personnes et le total des sommes proposées inférieur à 400 euros était insuffisant pour lancer des travaux de restauration ou de mise en projet à la Fondation du Patrimoine.

Pour l'instant cette toile a été retirée du mur sur lequel elle reposait depuis plus de 75 ans et est stockée dans les ateliers communaux en attendant de connaître les décisions qui seront prises par le conseil municipal -retrait définitif de son exposition dans la salle des fêtes entraînant une détérioration inéducable qui pourrait être reprochée à la commune

-ou retour à sa place après rénovation à condition de trouver les financements nécessaires

Jean Pierre Gavériaux et Franck Lefebvre

Bulletin de souscription provisoire

Madame, Monsieur.....
Adresse.....

se propose et s'engage à verser la somme de.....
pour la restauration de la toile de la salle des fêtes du Château si le projet de restauration aboutit.

Bulletin à retourner en mairie le plus rapidement possible



Etat civil 2016



NAISSANCES

Le 30 janvier 2016 Amandine FRANCISCO
 Le 18 mars 2016 Edène DELAPORTE
 Le 12 avril 2016 Ivelyna DENIS
 Le 19 avril 2016 Timothy LEMPEREUR
 Le 20 avril 2016 Loukas DUMOTIER
 Le 26 avril 2016 Lola GILLERON
 Le 14 mai 2016 Elise MANSSART
 Le 15 mai 2016 Tiago GONÇALVES ROCHA
 Le 27 mai 2016 Jules CABOU
 Le 29 mai 2016 Gabriel GAROT
 Le 05 juin 2016 Lucas RENARD
 Le 08 juin 2016 Siméon DESSAINT
 Le 23 juin 2016 Nolan MUYLAERT
 Le 30 juin 2016 Lyraé MASSINES
 Le 07 juillet 2016 Alixe BERTHIER
 Le 08 juillet 2016 Flore HAUTCOEUR COQUELET
 Le 13 juillet 2016 Kélian LEFÈBVRE
 Le 23 juillet 2016 Eryne DHAUSSY
 Le 28 juillet 2016 Clément DROLLET
 Le 18 août 2016 Lindsey GRAS
 Le 24 août 2016 Liam HOLDERBAUM
 Le 28 août 2016 Thimotey TAISNE
 Le 31 août 2016 Manon WECXSTEEN
 Le 13 octobre 2016 Louis DESFOSSÉS
 Le 14 octobre 2016 Margot BUTTEUX
 Le 19 octobre 2016 Aria MARTINEZ
 Le 26 octobre 2016 Léo BRUET
 Le 27 octobre 2016 Joséphine HUTIN
 Le 02 novembre 2016 Noé HOAREAU
 Le 25 novembre 2016 Maëlie BENALOUANE
 Le 30 novembre 2016 Léonie COPIE
 Le 20 décembre 2016 Capucine LEITE
 Le 24 décembre 2016 César ROCHES

DÉCÈS

Le 20 janvier 2016 Frank HUTIN
 Le 23 janvier 2016 Antonio BLASI
 Le 11 février 2016 Francis BÉLOT
 Le 05 mars 2016 Lucien BAJARD
 Le 21 avril 2016 Marie-Geneviève FOISSEY veuve LIBER
 Le 30 avril 2016 Maurice BOUDAN
 Le 24 mai 2016 Jacques DEVAUX
 Le 31 mai 2016 Georgette DEHENRY veuve MAILLIEZ
 Le 06 juin 2016 Catherine ROSAND
 Le 05 août 2016 François HACHE
 Le 09 août 2016 Robert ERARD
 Le 22 août 2016 Henri FOURNIER
 Le 30 août 2016 Léo LEVEAUX
 Le 07 septembre 2016 Georges DUQUENNE
 Le 26 septembre 2016 Thérèse LEPREUX épouse RAMETTE
 Le 3 octobre 2016 Emile GERVAIS
 Le 15 octobre 2016 Serge GOSSELET
 Le 08 décembre 2016 Gilberte DELBARRE veuve DRON
 Le 20 décembre 2016 Arlette BALAVOINE veuve VAUTHIER
 Le 29 décembre 2016 Paul DELOBEL
 Le 31 décembre 2016 Yvette COURBET veuve TAQUET



MARIAGES

Le 8 février 2016 Francis SENEZ et Thérèse POOLS
 Le 23 avril 2016 Matthieu VILTART et Anne-Cécile SOYEZ
 Le 14 mai 2016 Bruno SAINT-MACHIN et Stéphanie WILCZYNSKI
 Le 14 mai 2016 Christophe GLACET et Isabelle DESSAINT
 Le 27 août 2016 Romain BONENFANT et Nathalie HOHM
 Le 24 décembre 2016 Nicolas MILHEM et Amandine LUSSIER

Calendrier des fêtes



FEVRIER	Samedi 11 : Soirée Cabaret - AFR Samedi 18 : Repas Amis du Mercredi Samedi 25 : Concours Belote - Le Moulin	Salle du Château rue Jules Ferry Salle de l'Etoile rue de l'Eglise Salle de l'Etoile rue de l'Eglise
MARS	Samedi 11 Repas du football - USWS Samedi 18 Repas Bavarois Union Musicale Dimanche 19 Comptage – Société de Chasse	Salle du Château rue Jules Ferry Salle du Château rue Jules Ferry
AVRIL	Samedi 01 : Tripes Frites Amicale du Personnel Samedi 08 : Wal Dance Dynamik Dimanche 09 : Pâques au Moulin Dimanche 16 avril chasse aux œufs de pâques APE	Salle de l'Etoile rue de l'Eglise Salle du Château rue Jules Ferry moulin
MAI	Lundi 1er Fête du travail concert de l'Union Musicale Lundi 8 Armistice défilé aux monuments de Walincourt et de Selvigny Samedi 20 soirée zumba APE Dimanche 21 marché « fêtes des mères »	Salle du château rue Jules Ferry Vin d'honneur salle des cérémonies Salle du château salle du château
JUIN	Samedi 03 Portes ouvertes SDIS Dimanche 04 Fête Foraine Fête du Tennis Brocante APE Lundi 05 Concert – Union Musicale Mercredi 21 Fête de la Musique Samedi 24 Gala de danse – Wal Dance	Rue du Nouveau Siècle Place Jean Jaurès Salle du Château rue Jules Ferry Kiosque Salle du Château rue Jules Ferry
JUILLET	Samedi 1er Fête des écoles Dimanche 2 Course de l'Etoile Jeudi 13 Retraite aux Flambeaux Bal Public Vendredi 14 Fête nationale - concert Feu d'artifice Samedi 22 et Dimanche 23 Grand prix de la ville -Boules Walincourtoises Mercredi 26 Repas de Clôture – Amis du Mercredi Jeudi 27 Fête du centre aéré	Ecole Gaston Bricout Stade Bois du Gard Salle de l'Etoile rue de l'Eglise Stade Bois du Gard Rue Jules Ferry Salle de l'Etoile rue de l'Eglise Salle du Château rue Jules Ferry
SEPTEMBRE	Samedi 2 – dimanche 3 Ball trap de la société de chasse Samedi 9 Brocante des Pompiers Dimanche 10 Cochon grillé- Amis du Mercredi Journée du Patrimoine – Barbecue – Marché Campagnard Dimanche 24 Repas des aînés –	Rue Faidherbe Salle de l'Etoile rue de l'Eglise Site du moulin Salle du Château rue Jules Ferry
OCTOBRE	Dimanche 1er Fête foraine Concert de l'Union Musicale Blasorchester de Selm Du vendredi 6 au dimanche 8 Festi'Wal Du vendredi 6 au dimanche 8 Festi'Wal Samedi 14 Repas des Colombophiles Lundi 23 au mardi 31 Lavage de tombes – AFR Samedi 28 Repas Halloween - Wal dance dynamik	Salle du Château rue Jules Ferry Salle de l'Etoile rue de l'Eglise Salle de l'Etoile rue de l'Eglise Salle du Château rue Jules Ferry
NOVEMBRE	Samedi 4 Loto – APE Dimanche 5 Bourse aux vêtements - APE Samedi 11 novembre Concert - Union Musicale -Armistice défilé aux monuments de Walincourt et de Selvigny	Salle du Château rue Jules Ferry Salle du Château rue Jules Ferry Salle du Château rue Jules Ferry

-Vin d'honneur
Dimanche 19 Repas du foyer des Myosotis
Dimanche 26 Messe Ste Cécile Union Musicale

Salle des Cérémonies
Salle du Château rue Jules Ferry
Eglise St Pierre de Walincourt

DECEMBRE Samedi 2 et Dimanche 3 Téléthon
Mercredi 6 Repas de Noël – Amis du Mercredi
Samedi 9 Ste Barbe – Sapeurs-Pompiers
Dimanche 10 Marché de Noël – AFR
Dimanche 17 Concert de Noël Union Musicale
Mercredi 20 Noël des Jeunes du football – USWS
Jeudi 21 Chant Ecole Maternelle

Salle du Château rue Jules Ferry
Salle de l'Étoile rue de l'Eglise
Salle du Château rue Jules Ferry
Eglise St Pierre de Walincourt
Salle de l'Etoile rue de l'Eglise
Salle du Château rue Jules Ferry

Tarifs des locations des Salles des fêtes

Vaisselle comprise pour :

150 personnes salle des fêtes du Château
100 personnes salle de l'Etoile (grande salle)
50 personnes salle de l'Etoile (petite salle)

Réunion de famille suite au décès d'un électeur de la commune **gratuit**

Salle du Château rue Jules Ferry

-Week-End sans chauffage	230€
Avec chauffage	350€

Salle de l'Étoile rue de l'Eglise

Week-End sans chauffage	230€
avec chauffage	350€

Petite salle sans chauffage	130€
Avec chauffage	170€

-Vin d'honneur sans chauffage	80€
avec chauffage	110€

-Bal ou soirée sans chauffage	130€
avec chauffage	170€

Un acompte de 40 % est à verser à la réservation, et un chèque de caution fixé à 400€ pour la salle de L' Etoile et de 700€ pour la salle du château.

Location de matériel

Forfait de mise à disposition : 10€
Forfait de livraison à domicile : 40€
La chaise : 0,50€
Le Plateau de 2m, 3m, 4m : 5€



Nouveaux offres d'emploi



<http://walincourt-selvigny.fr>

Sur le site internet de la mairie une nouvelle rubrique mise à jour régulièrement : **les offres d'emploi disponibles** sur le secteur Caudrésis-Cambrésis, en partenariat avec Cambrésis Emploi.

Du côté de nos sportifs...

BASKET BALL



Brèves du club

Avec un effectif de 55 licenciés pour cinq équipes engagées en championnat, le club se décline avec une équipe mini, 2 poussins, 1 benjamin, 1 minime filles, l'équipe seniors filles ayant dû s'arrêter faute d'effectif à la fin de saison 2015 2016.

A la fin de la première phase, les minimettes occupent une belle 3^{ème} place dans un championnat dominé par l'entente Cambrai -Villers-Outréaux - Escaudoeuvres. Ces ententes sont à « la mode » : elles permettent à chaque club d'améliorer ses résultats, de pallier la difficulté de former une équipe faute de joueurs suffisants et de garder ses bons éléments. Une réflexion s'imposera à nous d'ici peu

Le 25 novembre, MR GILLERON Martin, Conseiller technique régional, a pendant deux heures, animé une séance d'entraînement (voir photo) très suivie des enfants et des encadrants.

Grande nouveauté appréciée par nos adversaires d'un jour et par nous-mêmes, l'installation d'un panneau d'affichage électronique (également sur la photo de groupe), panneau « communal » qui sert aussi aux autres sociétés sportives. Merci à la Municipalité.

Pour le téléthon 2016, le Club s'est investi en donnant la recette « ventes de friandises et buvette » lors des matchs du 26 novembre.

Trois joueurs poussins et une poussine ont été pré-sélectionnés pour la sélection du district Cambrésis (DELDALLE Pierre, DUPONT Floana, LASSON Adrien, MOITY Alexis).

Le jeudi de 18h30 à 20h00, les séances de basket loisir sont ouvertes à toutes et à tous, sous condition de prendre une licence. Renseignements au 0327827459 ou au 0778460633.

Un grand merci aux bénévoles, buvette, table de marque (marqueur, chronomètreur), responsable de salle, coachs, qui passent presque tous leurs samedis après-midi à encadrer, à organiser à déplacer nos différentes équipes.

Meilleurs vœux sportifs pour 2017.

André-Marie Forrierre



COURSE DE L'ETOILE du 03 juillet 2016

Il ne faisait pas très chaud ce 3 juillet mais il ne pleuvait pas (ouf !), ce qui incita sûrement les 314 athlètes et 60 enfants à participer à cette 15^{ème} édition.

Grosse satisfaction donc pour les organisateurs que ce nouveau record de participation.

En préambule, Delphine DHENNIN et ses chorégraphies nous ont permis un échauffement en musique, relayé par notre dynamique animateur Frédéric PARMENTIER.

Encore une fois félicitations à la soixantaine de bénévoles qui se sont déployés pour cet événement. Avec une météo favorable, peu de vent, température fraîche, les records sont tombés.

Sur l'épreuve phare, le 10.280 km, Pierre POTTEAU a fait cavalier seul battant d'une seconde le record de l'épreuve et de trois minutes le second participant. Chez les dames, HANNIER Emilie de SAINT-QUENTIN termine à trois secondes du record de l'épreuve.

Sur le 5.730 km, Christophe MARION établit un nouveau record en battant assez facilement l'espoir Caudrésien DECOENE Thibault.

Une nouveauté pour cette édition 2016 : notre ami Etienne, grâce à son drone, vous permet de revivre les différentes courses, sur le site internet « Altitude Vision ».

Edition 2017 prévue le 02 juillet, à vos baskets !!!



10.280 km DAMES

1° HANNIER Emilie	41'12''
2° THERY Roxane	41'56''
3° POULAIN Belinda	44'16'

10.280 km HOMMES

POTTEAU Pierre	34'16''
LOTTIAUX Sébastien	37'13''
LELONG Christophe	38'03''

5.730 km DAMES

1° DURIEUX Angélique	24'37''
2° VIENNE Claudine	24'51''
3° BONIFACE Emilie	25'45''

5.730 km HOMMES

MARION Christophe	19'07''
DECOENE Thibault	19'35''
LEVEQUE Martin	19'58''

Une partie des bénévoles signaleurs



Le podium du 10.280 km

ECHOS DE L'USWS

En ce début d'année 2017, nous pouvons faire un retour sur 2016 en évoquant tous les faits marquants de cette période mais avant tout ayons une pensée émue pour les anciens sociétaires et supporters qui nous ont quittés.

En Janvier, tous les jeunes avec leurs dirigeants ont été conviés à assister au match de Ligue 1 LILLE-NICE avec un déplacement en bus pour un après midi mémorable. Notre repas de MARS a été couronné de succès et la présence de nombreux joueurs a été une source de satisfaction.

En Mai, dans le cadre de la labellisation des Clubs ,16 jeunes et 4 dirigeants ont pu assister au match de Ligue 2 VALENCIENNES-CLERMONT.

En Juin, la fin des matchs de Championnats et Coupes a vu toutes nos équipes respecter les objectifs fixés avec cerise sur le gâteau la Coupe du Cambrésis PETIT remportée, pour la 3^{ème} année consécutive par les U13 face à CAMBRAI OMCA (match à Proville et victoire aux tirs au but). Cela souligne une nouvelle fois la qualité apportée à la formation des jeunes par tous les éducateurs concernés. L'intersaison a été calme au niveau des recrues et départs et nous maintenons un effectif de 130 licenciés au sein de l'Association.

Au mois d'Août, une équipe de bénévoles a refait les peintures des vestiaires du Stade du BOIS DU GARD qui en avaient grand besoin (peintures fournies par la Municipalité).

Le 10 Septembre, lendemain de l'Assemblée Générale, s'est déroulée l'inauguration du Club House au Stade Emile DIEME en présence de personnalités et d'un nombreux public. Un moment d'émotion et de respect au moment où fût dévoilée la plaque baptisant ce lieu de convivialité aux noms de Mrs Jean FORRIERE et Raymond LANGRAND anciens dirigeants mémorables du Club. Puis vint la remise de médailles à Mrs Jean-Paul LECART et Fernand AMPHARIUS pour leur dévouement et leur longévité au sein de l'Association.

En fin d'année, le Noël des jeunes a une nouvelle fois été suivi par de nombreux enfants et parents avec au menu loto et goûter.

Le Comité Directeur le l'USWS a subi une inversion des rôles : Pierre BAJARD devient Président et Jean -Pierre TAISNE Président Délégué.

Nous accueillerons avec plaisir toutes les personnes désireuses de nous rejoindre, à tous niveaux (joueurs, dirigeants ...) Contactez nous.

Pour 2017, nous avons pour but de maintenir nos activités actuelles voire d'en développer d'autres afin de porter haut et fort les couleurs de WALINCOURT-SELVIGNY.

Pour clôturer, comment ne pas remercier la Municipalité pour le soutien qu'elle nous apporte ainsi que tous ceux qui œuvrent pour que l'activité footballistique perdure dans notre village.

Meilleurs vœux de bonne et heureuse année à tous avec une excellente santé .

L'activité du Club est consultable sur notre Site Internet à l'adresse suivante : usws.footeo.com

Jean-Pierre TAISNE
Président Délégué



Photos des U13, Inauguration Club House, Noël des Jeunes.





Javelot club WAL-FLECHES

L'année 2016 a été une saison riche en émotion et en événements. Suite à la démission de Monsieur Rodrigue Vasseur, j'ai accepté de prendre la présidence du Javelot Club Wal-Flèches accompagné de Pascale et André Skowronski respectivement secrétaire et trésorier du club.

Tout d'abord, nous avons organisé le championnat du Nord en Avril, puis notre concours annuel avec le challenge François Ciupa en Mai. Le club a été choisi par la Fédération Française de Javelot Tir Sur Cible, pour l'organisation du Championnat de France en Juin et pour finir, le club Wal-Flèches a participé au Téléthon en faisant un fil rouge de 12 heures en Décembre dernier.

Avec l'aide financière de la mairie, que nous remercions encore vivement, le club Wal-Flèches vient de se faire une beauté. Toutes les fenêtres ont été changées par nos soins.

Tous les vendredis après midi de 14 h à 16 h, avec le partenariat du foyer rural, André (Initiateur fédéral) aidé de Pascale (arbitre officiel) organisent des initiations pour les enfants de 7 à 11 ans de Walincourt-Selvigny, Esnes et Malincourt. Nous espérons continuer cette collaboration pour faire découvrir notre sport à vos enfants et nous serons heureux également d'accueillir les adultes afin de leur faire découvrir notre passion.

**Le javelot Tir Sur Cible se joue dans un très bon esprit de convivialité,
Vous serez toujours le bienvenu. N'hésitez pas à nous rejoindre,
Nous recherchons des joueurs amateurs ou confirmés au javelot club de Wal-flèches
Pour renforcer notre équipe de vainqueurs dont les effectifs augmentent petit à petit.**

Les heures d'ouverture du club sont le vendredi de 18 h à 20 h et le samedi de 18 h à 21 h.

Je profite de Walinfo pour remercier encore une fois le soutien de la mairie ainsi que tous les joueurs de Wal-Flèches qui sans eux le club n'existerait pas.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2017 ainsi qu'une excellente année sportive.

Le président Sylvain LEBLANC



Wal-flèches a terminé à la 2^{ème} place



Au Championnat de l'Entente 2016





WAL'TENNIS

Toute l'équipe de notre comité (Fanny Milhem, Nathalie Dromard, Annie Mention, Monique Milhem, Frédéric Blanchard, Daniel Milhem) qui œuvre bénévolement au maintien et au développement du tennis à WALINCOURT-SELVIGNY vous souhaite une bonne année 2017. Meilleurs vœux à tous, que la santé, le bonheur et la prospérité vous accompagnent tout au long de cette nouvelle année. Nous mettons tout en œuvre pour nous faire connaître au niveau local par des actions sportives et publicitaires. Merci à nos sponsors. Je tiens également à remercier la municipalité pour l'aide financière, matérielle et humaine apportée au club.

Notre club est bien connu au niveau de la ligue des Flandres. Faisant partie du Comité du Nord, j'ai régulièrement des réunions dans différents clubs importants de la région (Valenciennes, Maubeuge, Cambrai, Douai,...). Afin de faire découvrir notre association (2 courts extérieurs, un club house, une salle de sports au collège François VILLON), j'ai proposé au Comité du Nord d'organiser une réunion au sein de notre club cette année. A la fin de cette réunion, dans un esprit convivial, une collation sera servie. Cette idée a été acceptée avec enthousiasme.

Résumons les événements qui se sont déroulés en cours d'année et les perspectives pour la saison 2017.

Quelques infos sur la saison écoulée 2016.

Le bilan des effectifs est stable.

Diverses animations ont jalonné l'année (Tennis dans la rue, goûter de Noël, galette des rois, Pâques, journée nationale du tennis, portes ouvertes avec repas très convivial Paëlla, animation mini-golf, tournoi interne dames..).

3 équipes, deux jeunes et une adulte ont représenté les couleurs du club en interclubs été.

Le bilan financier reste bon grâce à la subvention municipale, à une gestion rigoureuse mais aussi grâce à des actions spécifiques.

Projets pour la saison 2016-2017.

• Ecole de tennis

Les cours de l'école de Tennis ont repris depuis fin septembre et se déroulent tous les samedis répartis en 3 groupes.

Dans un souci de garder une école de tennis de qualité, nous avons reconduit l'encadrement et l'enseignement du tennis par Eddie GABET, moniteur Breveté d'Etat. Ses cours sont dispensés avec attractivité, plaisir du jeu et professionnalisme. Eddie suit également les joueurs en compétition.

Il est encore possible d'inscrire vos enfants...

• Epiphanie

• Journée portes ouvertes avec repas dont le thème reste à définir pour lancer la saison été

• Journée nationale du tennis

• 1 équipe engagée pour la saison hiver

• Rencontres amicales avec d'autres clubs voisins (CAUDRY, VAUX ANDIGNY)

• Animations sportives

• Au niveau travaux, il faut continuer d'entretenir les courts qui ont maintenant plus de 25 ans, par le traitement anti-mousse et le nettoyage du printemps. Il convient d'envisager une réfection des courts extérieurs qui subissent une dégradation progressive. Un diagnostic a été établi par un technicien de la Ligue des Flandres qui a été transmis à la mairie.

Pour cette saison, il convient d'étoffer l'effectif. Alors Mesdames et Messieurs, venez découvrir ou vous perfectionner dans un sport mixte, convivial, et agréable

Fanny MILHEM, Présidente : fanny.milhem@free.fr/ 03.27.82.70.31



Initiation au golf sur la pelouse à proximité des courts extérieurs lors de la journée nationale du tennis

Les événements de la ligue : <http://www.echanges.tennis/filtre/evenements-ligue/>



Fanny avec Yannick NOAH, invitée lors de la journée des présidents à Roland GARROS



Journée tennis dans la rue au city stade

Du côté de la vie associative...



L'impact de la musique sur les douleurs et la maladie

Une étude a montré que des patients souffrant de douleurs chroniques se voyaient soulagés en écoutant de la musique à raison d'une heure par jour. Les états dépressifs associés aux douleurs ont aussi eu une régression de l'ordre de 25%. D'autres études avaient déjà démontré les vertus de la musique sur l'anxiété, l'angoisse, et la douleur post-chirurgicale.

La musique accentue aussi la qualité du sommeil.

Chez les patients atteints de la maladie d'Alzheimer qui suivent des ateliers de chant, la mémoire musicale est précieuse. Même à un stade avancé de la maladie, ils restent capables d'apprendre de nouvelles chansons, alors qu'on pensait leurs capacités de mémorisation perdues. La musique semble ainsi réveiller une mémoire dormante mais encore active. Enfin, au niveau psychologique, ces ateliers redonnent à ces patients le goût de communiquer, même si la musique ne peut restaurer les fonctions cognitives perdues.

Faire de faire de la musique : les bienfaits dans votre vie quotidienne

La musique a un grand pouvoir sur nos émotions, notre cerveau et notre corps, que vous soyez enfant ou adulte.

La première qualité que **la pratique musicale apporte est la concentration qui permet** d'activer toutes nos capacités.

Les bienfaits de la pratique musicale sur ce que l'on appelle la psychomotricité sont nombreux : indépendance des membres, des mains et des doigts, contrôle général du corps et de la respiration... Vous apprenez également à écouter attentivement l'autre ; surtout, vous apprenez à vous écouter, l'écoute de soi étant indispensable pour s'exprimer musicalement.

Vous découvrez un langage universel par lequel vous exprimez vos émotions.

« La musique commence là où s'arrête le pouvoir des mots. » (Richard Wagner)

Vous dominez votre stress et contrôlez vos émotions. Vous apprenez à être à l'aise face à un public et à maîtriser votre trac.

Chanter ou **jouer par cœur** exerce avec efficacité votre mémoire. Celle-ci se développe et vous en voyez les conséquences positives dans votre vie quotidienne.

La pratique musicale préserverait-elle des effets du vieillissement cérébral ? C'est une hypothèse qui demande à être confirmée mais on sait que les musiciens ont un cortex plus épais au niveau de l'hippocampe, qui est la porte d'entrée de la mémoire. La pratique d'un instrument augmente par ailleurs le nombre de neurones dans les régions sollicitées.

Lorsque l'on chante dans une chorale ou lorsque l'on joue dans un groupe, des rencontres humaines se font, des liens se nouent entre musiciens. Des amitiés peuvent ainsi naître.

Par ailleurs, la pratique musicale collective est une excellente école de responsabilisation : il faut savoir commencer et s'arrêter au bon moment, ne pas en faire trop ou pas assez, travailler ce qui est prévu, être à l'heure, etc. C'est aussi un bon apprentissage de la tolérance et du respect d'autrui (respect des partenaires et du public).

A bon entendeur....



Petites notes de l'Union Musicale



Au seuil de cette nouvelle année, les membres de l'Union Musicale de Walincourt-selvigny vous présentent leurs meilleurs vœux de joie, bonheur, santé et prospérité. Que 2017 vous permette la réalisation de tous vos désirs !

Nous adressons nos plus sincères remerciements aux membres du conseil municipal pour la subvention annuelle qui apporte une bouffée d'air frais au fonctionnement de l'association et permet de développer nos actions en faveur de l'école de musique.

Merci aux membres bénévoles qui nous accompagnent lors de nos diverses manifestations, aux professeurs de notre école de musique, aux adhérents qui y participent ainsi qu'aux membres honoraires.

Petite rétrospective de l'année 2016, riche en évènements !....

13 mars : assemblée générale

19 mars : 6^{ème} repas dansant bavarois

1^{er} mai : concert

8 mai : défilés patriotiques à Montigny, Selvigny et Walincourt

16 mai : ciné-concert salle du Château en partenariat avec la classe PEAC du collège F.Villon à l'occasion de la fête communale

21 juin : fête de la musique avec aubade de l'orchestre junior sur le kiosque

3 juillet : concert à Malincourt

14 juillet : concert de la fête Nationale

2 octobre : concert de la fête communale salle du Château

11 novembre matin: défilés patriotiques à Montigny, Selvigny et Walincourt

11 novembre au soir : concert-rock salle du Château

27 novembre : messe de Sainte-Cécile en l'église Saint-Martin avec la chorale Wal'En Choeur

4 décembre : messe de Sainte-Cécile en l'église de Montigny

11 décembre : participation au marché de Noël organisé par l'AFR

18 décembre : concert de Noël en l'église Saint-Pierre

Du côté de l'école de musique, l'effectif est stable. Les élèves ont participé à l'audition le 25 mars, aux examens de fin d'année le 18 juin ainsi qu'au concert de Noël le 18 décembre avec l'orchestre junior et la chorale.

L'Union Musicale organise à nouveau son repas bavarois le **samedi 18 mars 2017 à 19 h 30 salle du château**. Vous pouvez réserver dès à présent auprès des musiciens.

Pour nous rejoindre, n'hésitez pas à prendre contact avec les membres du comité directeur ou à venir nous rencontrer lors de nos répétitions qui ont lieu chaque mardi soir à 20 h 30, salle du Château (1^{er} étage).

Notre assemblée générale se tiendra le dimanche 12 mars 2017.

*La secrétaire,
Ingrid Hutin*

← *Fête de la musique
21 juin 2016*



Anniversaire du jumelage avec Selm

L'association « Comité de jumelage franco-allemand » est une structure associative intercommunale dont le siège est situé à la mairie de Walincourt-Selvigny. Elle existe officiellement depuis 2005 et fut présidée pendant quelques années par Jean-Pierre Lefebvre, ancien principal du collège François Villon. J'ai repris le flambeau en 2008.

Mais le jumelage existe depuis bien plus longtemps. Cela a commencé par des échanges entre collégiens à l'initiative de Jean-Pierre Lefebvre et se concrétisa en 1992 par une convention de jumelage entre la ville de Selm (en Westphalie) et, non pas notre commune de Walincourt-Selvigny, mais les 11 communes du secteur scolaire du collège François Villon.

Cette convention de jumelage fut signée en 1992 par ... Daniel Fiévet, maire de Walincourt-Selvigny, mais surtout président du syndicat intercommunal du secteur scolaire du collège.

Cette année, nous fêterons le jubilé du jumelage, 25 années après sa création. Daniel Fiévet, toujours président du syndicat intercommunal, recevra les autorités de Selm le premier week-end d'octobre. Il se rendra en Allemagne au printemps avec une délégation française pour la signature de ce bel anniversaire.

Le jumelage, c'est 25 ans d'échanges amicaux dans la convivialité et la bonne humeur, entre musiciens, choristes, sportifs Le principe de ces échanges est l'hébergement chez l'habitant. Ainsi, des liens d'amitié personnels et durables se sont créés entre des familles qui se reçoivent régulièrement.

Le président
Laurent HUTIN

Blason de Walincourt-Selvigny
sur le rond point central de Selm





Amicale des éleveurs

Au nom de L'Amicale des Éleveurs de Walincourt Selvigny je vous souhaite à tous une très bonne année 2017.

Malheureusement, cette année nous devons annuler notre exposition qui était prévue en mars. En effet, la Préfecture renforce les mesures pour lutter contre l'influenza aviaire dans les basses-cours, virus hautement pathogène qui a d'abord touché la faune sauvage et qui atteint maintenant certains élevages en France, d'où obligation de confinement de ceux-ci et interdiction de tout rassemblement de volailles vivantes.

C'est pourquoi nous vous donnons rendez-vous en 2018 pour, je l'espère une très belle exposition.

Eric Legghe,
Président des éleveurs de Walincourt Selvigny



EQUILYBRES

En ce début d'année, l'Association Equilybres est heureuse de souhaiter à tous ses adhérents (à ce jour 36 personnes) mais également à tous les habitants de Walincourt Selvigny une excellente année 2017. Il n'y a pas de meilleur moment pour être heureux que le moment présent. Le bonheur est une trajectoire et non pas une destination. Que 2017 soit pour vous et votre entourage :

un ensemble d'expériences à apprécier chaque jour, chaque heure, chaque minute, à chaque instant ;
des défis à atteindre et ;
des projets à terminer même si parfois le chemin est jalonné d'obstacles et de problèmes à résoudre.

Vous ne le savez peut-être pas mais le yoga ne se limite pas à des postures, c'est tout un art de vivre, une philosophie de vie, des valeurs que nous partageons à chaque cours tous les mercredis soir et ce depuis maintenant plusieurs années.

Le yoga, proposé par le professeur, est accessible à tous, il s'appuie sur de nombreuses techniques (exercices physiques couplés à une respiration consciente, de la méditation, des visualisations...). Aucune condition physique n'est requise. A tout instant vous pouvez venir tester gratuitement.

Le but poursuivi est l'épanouissement des personnes, la réduction du stress visant un bien-être physique, mental et spirituel. De nombreuses études scientifiques démontrent les bienfaits que procure une pratique régulière du yoga.

Si vous souhaitez avoir plus d'information sur notre Association, sur la marche à suivre pour venir vous détendre avec nous (cours d'essai gratuit), connectez-vous sur le site de la Mairie de Walincourt-Selvigny (www.walincourt-selvigny.fr) et cliquez sur « vie associative » et YOGA ; ou appelez-nous directement au 0680859113.

Quoi de neuf dans nos écoles



La récréation devient critique

Un nouveau système est mis en place dans la cour de récréation. Les bagarres ont éclaté dans la cour, les élèves s'inquiètent et ont peur. - Page 16

Cycle piscine : quelle organisation ?

Les CP/CE1 ont commencé à aller à la piscine, ils seront suivis par les CE1/CE2 et les ULIS. - Page 10

Les points à la cantine

Pour les nouveaux élèves et leurs parents, toutes les explications du fonctionnement de la cantine - Page 11

En cas d'intrusion : que faire ?



À l'école Gaston Bricout, les élèves ont fait un exercice en cas d'intrusion mais aussi en cas d'incendie. Nous voilà prêts et rassurés. **Voir page 13**

L'intervention MAE sur la violence et le harcèlement

Une intervenante est venue les 22 et 23 septembre à l'école pour nous parler et nous informer sur le harcèlement moral et la violence scolaire.

- Page 6



Gestion du comportement

La diffusion des WALIS, des BRICOUTS et du livret de comportement. - Page 14

Rentrée 2016 : nouvelles arrivées et changement de poste.

Interview des nouveaux professeurs et personnel de l'école. - Page 2

Retrouvez l'intégralité du journal sur le site internet de
l'école : <http://ecolegbricout.etab.ac-lille.fr/>
Rubrique « Bric info 1 »

ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE FRANCOIS VILLON

Elle propose plusieurs activités sportives, Basket Ball, Volley Ball, Football en salle, Dance, VTT.

Le VTT en As fonctionne depuis 6 ans maintenant avec une certaine réussite. En effet chaque année les élèves atteignent la finale académique.

La discipline comporte 3 épreuves : le cross-country (épreuve d'endurance par équipe sur un circuit de 20 à 30 minutes, la vitesse (épreuve chronométrée sur circuit rapide et technique), le trial (épreuve d'équilibre et de maniabilité ou il s'agit de franchir quelques obstacles sans poser le pied au sol).

Cette année la section VTT compte 16 inscrits, la première compétition est prévue le 29 /03, les élèves s'entraînent chaque semaine dans le collège ou en sorties à l'extérieur.

En parallèle, 3 élèves vont préparer une formation pour devenir jeune officiel dans la discipline. Ils ont reçu un livret de JO et participeront début Février à une journée théorique et pratique où seront évaluées leurs connaissances et c'est ensuite en compétition qu'ils valideront cette formation.

L' As VTT a présenté sa discipline lors de la journée du sport scolaire sous forme de mini ateliers ou les élèves ont pu tester leur adresse et vivacité.

En mai prochain l'AS VTT participera à une randonnée verte organisée par la section sportive VTT du collège de Ferrière la Grande .

Les équipes accompagnées par un adulte devront parcourir pas moins de 40 km sur un circuit technique dans cette belle nature avesnoise empruntant également la voie verte reliant Ferrière au Val Joly ,autant de rendez-vous sportifs forts en émotion où les élèves du collège pourront s'exprimer et partager de

très bons moments.

M. Collat Olivier

responsable de l'As VTT



Echange linguistique F.Villon-Wolverhampton Girls' High School

Depuis 2008, le Collège François Villon organise un échange linguistique avec un collège anglais situé dans les West Midlands : Wolverhampton Girls' High School. Cet échange permet à une quarantaine d'élèves de 4e et 3e du Collège de Walincourt-Selvigny de se rendre en Angleterre et de recevoir leurs correspondantes à la maison en France pendant une semaine.

Cette année, l'échange a commencé en France et les correspondantes britanniques ont été accueillies au Collège François Villon du 4 au 11 décembre 2016.

Au cours de leur semaine, les élèves anglaises ont eu l'occasion de déguster un petit-déjeuner traditionnel français, d'assister à des cours au Collège et de s'entretenir avec des représentants des communes alentour. Elles ont découvert les dentelles et autres spécialités fabriquées dans notre région, grâce à une présentation organisée par la maman d'une élève. Elles se sont également rendues au Musée de la Dentelle de Caudry ainsi qu'à Arras et à Vimy avec leurs correspondants. Elles ont découvert Lille et Paris, et ont terminé en beauté cette semaine par une sympathique soirée organisée par l'Association Familles Rurales. Les élèves de Wolverhampton Girls' High School ont repris le chemin de l'Angleterre, fatiguées mais ravies de l'accueil ! Elles attendent à présent avec impatience la venue de leurs amis Walincourtois en Angleterre début février 2017..."

Laurence HUREZ

Principale-adjointe Collège François VILLON



L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Suite à l'entrée au collège des enfants de plusieurs membres, l'APE est à ce jour constituée de 7 membres. C'est trop peu pour assurer le travail généré par les actions prévues.

Nous recherchons des bénévoles !

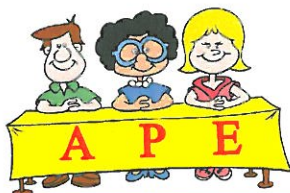
Sans l'engagement de nouveaux membres, l'APE s'arrêtera, ce qui aura 3 conséquences :

- Les familles devront participer financièrement aux activités / sorties scolaires.
- Certaines activités / sorties ne seront plus organisées.
- La fête des écoles 2017 n'aura pas lieu !

Parents de Walincourt-Selvigny, les enfants, VOS enfants, ont besoin de vous !

Une réunion d'information aura lieu le lundi 20 février à 19h30 à la mairie.

Venez nombreux !



LES OBJECTIFS :

L'A.P.E. est une association de parents d'élèves qui organise des actions destinées à **collecter des fonds pour financer des projets et des sorties scolaires** pour l'école maternelle et l'école primaire de Walincourt-Selvigny.

LES RESULTATS :

Les 3 manifestations de 2016 ont financé :

- Une sortie en bus pour amener les enfants de l'école maternelle au cinéma avant Noël
- Une sortie en bus pour conduire des classes de l'école primaire à Dunkerque
- Un vidéoprojecteur pour l'école maternelle
- Des jeux pour la récréation de l'école primaire
- Une participation financière à la classe verte
- Les crayons offerts à chaque élève à son entrée au CP
- Les calculatrices offertes à chaque élève à son entrée en 6e
- Un goûter de Noël en maternelle et en primaire
- Un goûter de fin d'année en maternelle et en primaire
- 800 € redistribués aux 2 écoles pour leurs projets divers



« Je voudrais bien aider mais je n'ai pas beaucoup de temps... »



L'APE organise 3 à 5 manifestations par an. Ces manifestations nécessitent des bras pour installer, tenir des stands et ranger. Mais, plus il y a de volontaires et plus on peut faire de rotations dans les équipes.

Ces manifestations sont en général précédées d'une réunion de préparation, qui n'est pas obligatoire, si on sait à l'avance sur combien de personnes on peut compter. Et bien sûr, **les pâtisseries sont toujours les bienvenues !** Même pour une seule manifestation, toute aide sera appréciée.



Photo Chevalier

Photo Ecole maternelle



Photo Ecole maternelle

NOS PROCHAINES MANIFESTATIONS 2017 :

- 16 avril : chasse aux œufs de Pâques
- 20 mai : soirée zumba
- 21 mai : marché « fête des mères »
- 4 juin : brocante
- 1 juillet : fête des écoles
- 4 novembre : loto
- 5 novembre : bourse aux jouets

PENSEZ A NOTER CES DATES SI VOUS ENVISAGEZ DE NOUS APPORTER VOTRE AIDE

QUELQUES TEMOIGNAGES DE PARENTS MEMBRES DE L'APE :

L'expérience de Jérôme Méli, président de l'APE entre 2011 et 2016 et père de Théo en 6e :

« Après être resté président plusieurs années je peux dire aujourd'hui que l'APE m'a énormément apporté. J'ai beaucoup appris au contact des enfants et de toute l'équipe qui m'a accompagné durant ces 5 années. Certes il faut préparer les manifestations, il faut être là lors de ces dernières... Mais quelle récompense quand les enfants vous disent merci... Je compte sur vous pour poursuivre cette belle aventure ! »

L'expérience de Cindy Boquillon, présidente de l'APE et mère de Louise 2 ans et Steve en CP :

« L'APE m'apporte de l'investissement dans la vie scolaire de mes enfants et une ouverture aux autres (parents, enfants, enseignants, ...) »

L'expérience de Fiona Chevalier, trésorière de l'APE et mère d'Alice en CE2 :

« L'APE me permet de rencontrer d'autres parents d'élèves et de m'investir pour l'école et la commune, tout en passant de bons moments. »

L'expérience de Mélanie Parent, secrétaire de l'APE et mère de Camille en petite section et Zoé en CE1 :

« L'APE permet d'offrir un moment convivial à toutes les familles à l'occasion de la fête des écoles. Dans d'autres communes, il n'y a pas de fête d'école, faute de participation des parents et c'est bien dommage. »

ZOOM sur le Centre Social...

Le Pôle Handicap

Depuis septembre 2015, une éducatrice spécialisée a rejoint l'équipe du Centre Social. Elle a pour mission d'accompagner toutes les personnes en situation de handicap sur le territoire et de leur favoriser l'accès à toutes les activités du Centre Social. Elle peut intervenir au sein de la Micro-Crèche pour favoriser l'intégration et la socialisation du tout petit, elle anime les Temps d'Activités Périscolaires auprès des enfants de la classe ULIS, propose un accompagnement personnalisé lors des Accueils de Loisirs, accompagne et soutient les familles dans toutes leurs démarches administratives (dossier MDPH...). De plus, si vous êtes à mobilité réduite et que vous avez besoin d'être accompagnés pour des rendez-vous de santé par exemple, n'hésitez pas à faire appel au Centre Social qui peut vous aider dans vos déplacements grâce à son véhicule adapté aux fauteuils roulants.

Le jardin d'enfants

Le Jardin d'enfants a ouvert ses portes le 1^{er} septembre 2016.

Le personnel éducatif composé d'une éducatrice spécialisée et un CAP Petite Enfance, propose un accueil des enfants suivant les mêmes horaires que l'école maternelle :

- *Les lundi, mardi et jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30,*
- *Les mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00.*

A ce jour, 11 enfants bénéficient de cet accompagnement.

L'accent est porté sur l'autonomie des enfants. Un programme éducatif est préparé en ce sens afin de permettre aux enfants d'évoluer selon leur rythme d'apprentissage.

Aussi, dans le but de préparer au mieux à la petite section, l'équipe éducative travaille en partenariat avec l'équipe enseignante de l'école maternelle.

Ce nouveau service fonctionne en partenariat avec la commune, le Département et l'Education Nationale. Une convention a été signée avec l'ensemble de ces partenaires.

Les Temps d'Activités Périscolaires

Depuis septembre, l'équipe du Centre Social Familles Rurales a retrouvé le chemin de l'école en s'y rendant chaque vendredi après-midi de 13h30 à 16h30 pour les Temps d'Activités Périscolaires.

L'équipe est composée de 10 animateurs diplômés dans le domaine de l'enfance, dont deux éducatrices spécialisées.

Cette année, ce n'est pas moins de 70 enfants qui participent chaque semaine aux activités. Du côté des maternelles, les enfants répartis en 3 groupes, partent à la découverte de l'Europe. Ces activités basées autour de l'Europe sont en lien avec le projet de l'école maternelle. De l'Italie au Portugal, en passant par le Royaume Uni, les enfants découvrent durant leur périple les différentes coutumes des différents pays : ils ont travaillé entre autres sur le carnaval de Venise, la musique portugaise, la découverte de la Marseillaise. Les enfants ont également travaillé sur les œuvres de Léonard de Vinci, Amadeo De Souza, et participé à des ateliers culinaires. Ces derniers ont permis aux enfants de découvrir de nouvelles saveurs.

Du côté des primaires, les enfants sont repartis par classe. Chaque animateur devient responsable d'un groupe et ce, pour toute l'année. Du côté des cycles 2, les enfants découvrent les arts visuels à travers différents ateliers et apprennent à découvrir la nature. Pour les CE2 et les ULIS, les enfants partent en voyage, après avoir monté à bord de l'Orient Express, et s'être arrêtés dans les pays du grand froid (pays nordiques), les enfants continueront leur route autour de la ceinture de feu du Pacifique, partiront sur les rives de l'océan indien et termineront leur voyage sur le nouveau continent. Les CM1 ont travaillé sur les dangers domestiques, la vie d'un village ou encore le permis piéton. Quant aux CM2, les enfants travaillent sur des activités de motricité.

Une chose est sûre, les enfants des TAP n'ont pas fini d'apprendre et de découvrir !

Si vous souhaitez inscrire votre enfant, des places sont encore disponibles. Vous pouvez nous contacter par téléphone au 03 27 78 80 41 ou vous rendre au Club 2000 rue René Galiègue 59127 Walincourt-Selvigny.

CENTRE SOCIAL

**Familles
rurales**
Vivre mieux !

Jardin d'enfants



Walincourt-Selvigny

RAM / LALP

**Les Louve-
teaux**

3 rue Baden Powell
59142 Villers-
Outréaux
Tél : 03 27 70 29 60



LA MAISON DES PETITS
WAL'LOUPS

8/10 rue Jules Ferry
59127 Walincourt-Selvigny
Tél : 03 27 74 81 86

Siège : Rue René Galiègue
59127 Walincourt-Selvigny
Tél : 03 27 78 80 41
familles.rurales.walincourt@wanadoo.fr

Un Centre d'accueil pour toute la famille

Pôle Petite Enfance

Une Micro Crèche
Un Jardin d'enfants
Un Relais Assistantes Mater-
nelles
Des ateliers Parents-Enfants
Babygym

Permanences

Assistante Sociale
Mission Locale
Réfèrent RSA
Consultations infantiles PMI

Pôle Jeu- nesse

2 lieux d'Accueil
de Loisirs et de Proximité
Cours de Breakdance
Accompagnement à la scolarité
en lien avec le collège
Organisation de sorties,
Soirées et séjours

Pôle Animation Handicap

Accompagnements collectifs et indi-
viduels des enfants, adolescents ou
adultes en situation de handicap au
sein de nos ateliers. Action transver-
sale dans les différents secteurs d'ac-
tivité.

Pôle Enfance

Des Accueils de loisirs
Mercredis Loisirs
Garderie Périscolaire
Temps d'Activités Périscolaires
Comité Local d'Accompagne-
ment à la Sclolarité

Pôle Adultes et Sé- niors

Ateliers d'insertion en milieu ru-
ral
Ateliers parents-enfants
Forum Permanent d l'Insertion
Accompagnement familial
Partenariat avec les restos du cœur
Ateliers Hip Hop
Un atelier Séniors par semaine
Projets Vacances Familles

Meilleurs vœux pour cette année 2017

Quoi de neuf chez nos aînés ?

Au foyer « les Myosotis »

Les membres du Foyer les myosotis se réunissent au club rue Jules Ferry, (derrière la salle du Château) tous les mardis et jeudis à 14h30.

Après l'Assemblée Générale en juin 2016, le 28 juillet les membres sont allés au restaurant « l'Andalou » à Malincourt pour un repas de clôture avant les vacances du mois d'août.

Le 2 octobre, c'était un repas raclette au club rue Jules Ferry.

Le 20 novembre le repas à l'andouille à la salle du Château ouvert à tous, a remporté un franc succès.

Le 10 décembre nous avons fêté Noël au restaurant « les Oliviers » à Caudry, repas gastronomique.

Le 10 janvier 2017 c'était la galette des rois au club

La saison va continuer et d'autres activités ou repas auront lieu. L'Assemblée Générale est prévue en juin 2017.

Josiane CRINON Présidente

Club « les Amis du Mercredi »

C'est avec un peu de retard, que les membres du comité vous présentent leurs meilleurs vœux.

Que l'année nouvelle vous apporte tout ce que vous souhaitez pour vous, vos proches et tous ceux qui vous sont chers.

L'année écoulée, nous avons poursuivi nos activités habituelles et nos incontournables repas qui rencontrent un succès grandissant. Au mois d'avril nous étions au cirque Arlette, Gruss à Valenciennes. La troupe était au grand complet et le spectacle édifiant, sortie très appréciée.

En mai, notre séjour dans le golfe du Morbihan s'est passé sous le soleil. Après Lorient, visite de la rade en vedette et de la plus importante base sous-marine du mur de l'Atlantique ayant abrité les 2^o et 10^o flottilles de U-boote de la Kriegsmarine. Notre séjour s'est poursuivi par la presqu'île de Quiberon et les alignements de Kerzérho plus imposants que ceux de Carnac, puis Sainte-Anne d'Auray et son musée de cire, la basilique, le cloître des Carmes et la cité bimillénaire de Vannes en petit train. La journée à Belle-Ile a été très appréciée surtout que nous avons une mer d'huile.

Cette année notre sortie sera l'Ardèche et nous poserons nos valises à JOYEUSE avant de parcourir et visiter les gorges de l'Ardèche, Vallon Pont d'arc, la réplique de la grotte Chauvet 2 fois plus ancienne que Lascaux, Joyeuse ville médiévale et son marché provençal, sans oublier Jean Ferrat et son village d'Entraigues.

Avant la fin de l'année, nous envisageons une sortie qui pourrait nous emmener au Zénith d'Amiens pour la dernière tournée de Michel Sardou. Nous allons faire le nécessaire pour que ce projet se réalise.

Malheureusement, cette année des êtres chers nous ont quittés, notre vice-président Jacques, DEVAUX et Madame Thérèse, RAMETTE.

Nous nous réjouissons des quatre nouvelles adhésions Walincourtoises qui vont rajeunir notre effectif. La prochaine assemblée générale aura lieu au mois d'avril à la salle de l'Etoile, suivie d'un repas pour ceux qui le souhaitent et la cotisation annuelle reste à 20€.

Bonne année à tous

Le Président



Adieu Jacques

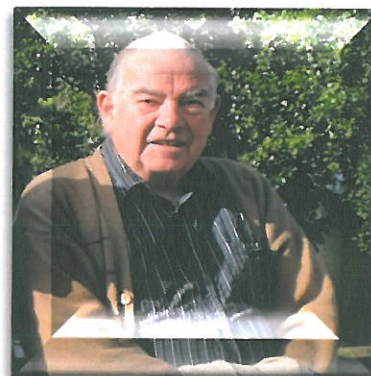
Il était l'ami de tous. Après sa retraite et avoir quitté son métier à broder, il avait reporté son attention sur ses passions et le club des Amis du Mercredi dont il était le vice président depuis plusieurs années. C'était un vice-président actif sur qui nous pouvions compter. Homme au caractère bien trempé, il avait un franc-parler. Informé de tout ce qui concernait le club, son avis était toujours bénéfique pour l'association qui l'appréciait. Il aimait les jeux de cartes et depuis quelques années il avait appris à jouer au tarot et, en peu de temps il était devenu un très bon joueur. Jacques était l'homme que les présidents ont énormément

apprécié pour sa disponibilité, sa discipline intellectuelle, sa bonne humeur, son esprit de camaraderie et sa franchise. Il avait une expression amusante lorsqu'il disait: « *Mis je'n raquionne pas d'un mes mains pou dire chuq j'ai à dire* », c'était la vérité.

Il aimait chanter, il avait de la voix et en société il se levait facilement pour pousser sa romance et les belles mères étaient souvent à l'honneur. Jacques était un fidèle compagnon, un confident, un homme de confiance.

Voilà le souvenir que nous garderons de l'homme que nous avons tant apprécié et, que nous avons perdu.

Adieu l' Ami.



Des nouvelles du moulin Brunet

Tous les membres de l'Association du Vieux Moulin se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année 2017.

Cette année, des travaux ont été réalisés afin de créer un chemin de ronde et un accès en pavés depuis la route. De plus, un chalet sera installé prochainement. Tout ceci grâce à Monsieur le Maire de Walincourt-Selvigny et Monsieur le Président de la Communauté de Communes.

Je remercie tous les membres pour leur disponibilité lors des ouvertures du moulin et surtout l'équipe féminine pour son investissement pour l'organisation des marchés de Noël de Walincourt-Selvigny, Villers-Outréaux et Caudry.

Nous vous donnons rendez-vous :

Le samedi 25 février pour une après-midi belote (Salle de l'Etoile).

Le dimanche 09 avril pour une chasse aux œufs.

Le dimanche 10 Septembre journée du patrimoine avec marché campagnard.



Je vous rappelle que le moulin est ouvert le 2ème dimanche de chaque mois à compter du 09 avril jusqu'au 08 octobre de 10 heures à 18 heures. N'hésitez pas à y amener vos parents, enfants et amis, pour un moment agréable d'histoire locale.

Les membres de l'association

Bon à savoir

Bientôt 16 ans

Le recensement militaire donne des droits
Qui ? Garçons et Filles de nationalité française nés en 2001
doivent se présenter

Où ? À la mairie

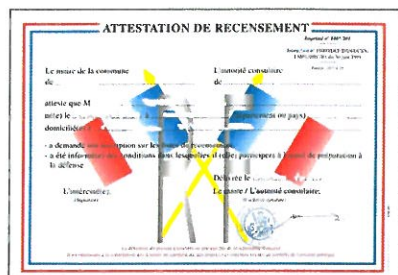
Quand ? Dès 16 ans

Nés entre le : -1^{er} janvier et le 31 mars *avant le 31 mars 2017*

- 1^{er} avril et le 30 juin *avant le 30 juin 2017*

- 1^{er} juillet et le 30 septembre *avant le 30 septembre 2017*

- 1^{er} octobre et le 31 décembre *avant le 31 décembre 2017*



Avec quoi ? La carte identité, le livret de famille

Pourquoi ? Pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen (conduite accompagnée, Baccalauréat, CAP BEP...)

Pour effectuer la journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)

Pour l'inscription d'office sur les listes électorales

1 635,87 €



C'est la somme que nous avons récoltée pour le Téléthon.

Au nom de l'équipe organisatrice, je tiens à vous adresser nos plus chaleureux remerciements pour les dons que nous avons récoltés lors de cette journée.

L'école Gaston Bricout, de nombreuses sociétés et associations étaient venues nous épauler. Toutes les initiatives, petites ou grandes mais toujours enthousiastes, ont contribué une nouvelle fois à la réussite de cette action.

Pour clôturer cette journée, Jérôme MELI nous avait offert bénévolement un spectacle plein d'émotion «Hommage à Pierre BACHELET ». Malgré une prestation d'excellente qualité, nous avons malheureusement eu un public clairsemé .

Nous vous espérons beaucoup plus nombreux l'an prochain.

Encore merci de votre générosité.

Annie PATTE

Mieux vaut un bon conseil qu'un mauvais procès ! »

Le POINT D'ACCES AU DROIT a ouvert ses portes à Caudry, aux Ateliers Culturels, 21 rue Jacquard. Il s'agit d'un **service judiciaire de proximité, qui a pour but de faciliter l'accès au droit de tous les citoyens**, en mettant à la disposition du public :

- un service d'accueil gratuit et confidentiel 03 27 75 70 00
- une aide pour l'orientation et l'information sur toute question d'ordre juridique,
- un accès à des associations spécialisées,
- un accès à des modes alternatifs de résolution des conflits (tels que la conciliation et la médiation).

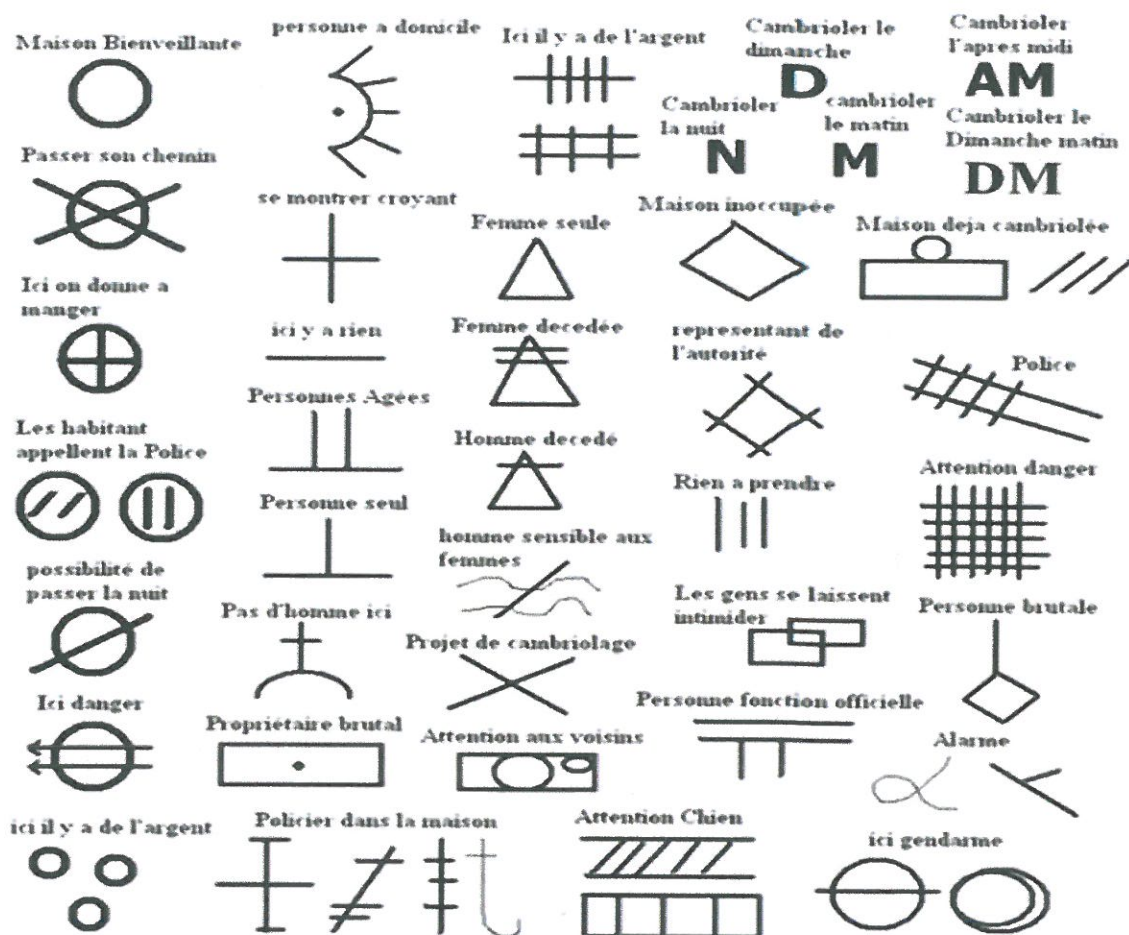
Des permanences d'avocats, d'huissiers et de notaires sont prévues afin de répondre au plus juste à vos préoccupations.

Contact : 03 27 75 70 00



[A PARTAGER] Cambriolages, des signes qui ne trompent pas !

29 avril 2014, 10 54



Le service prévention du SIAVED vous informe que des composteurs en bois 400L à 12,50€, 600L à 14.50€ et 800L à 18€ sont désormais disponibles à la vente.

Le bon de commande est téléchargeable sur le site internet du SIAVED : http://www.siaved.fr/fileadmin/SIAVED/SIAVED/Reduire_mes_dechets/bon_de_commande_prevention_composteurs.pdf

Vous pouvez également vous le procurer en mairie



Du côté de nos Anciens combattants....

Que dire de l'année 2016, certes nous nous sommes efforcés d'être le plus nombreux possible aux cérémonies commémoratives du 8 mai, du 11 novembre et du 5 décembre. Notre « carré » s'amenuisera encore puisque nous avons perdu trois des nôtres, Jacques DEVAUX, Robert ERARD, et Georges DUQUENNE, trois membres du bureau de notre section.

Jacques DEVAUX le boute-en-train , pétillant reconnu de tous
Robert ERARD longtemps plus que fidèle supporter de l'U.S.W.S
Georges DUQUENNE notre dernier Combattant d'Indochine

Heureusement, nous avons eu le plaisir d'apprendre que Patrick BANSE qui a participé aux Opérations Extérieures pendant plusieurs années s'est vu attribuer la Croix du Combattant après le titre de Reconnaissance de la Nation.

Cette Croix du Combattant lui a été officiellement remise lors des cérémonies du 11 novembre en présence de bon nombre d'entre nous.

Devoir de Mémoire oblige.

future salle polyvalente



SAMEDI 18 MARS 2017

Salle du château  rue Jules Ferry à Walincourt-Selvigny

SOIREE BAVAROISE

animée par l'orchestre bavarois de l'Union Musicale

MENU ADULTE : 20€

Tarte flambée

Choucroute ou
Rôti de porc, spätzle & légumes

Fromage

Tartelette



+ 1 Chope souvenir offerte !

MENU ENFANT : 10€

Tarte flambée

Choucroute ou
Rôti de porc, spätzle & légumes

Tartelette

+ 1 Friandise offerte

à 19h30

**NOMBRE DE
PLACES LIMITÉ !**



IPNS

**REPAS
ASSURE
PAR LES
ETS YDRON
AU CATELET**

Réservations et
règlement jusqu'au

10 MARS 2017
auprès de :

Jérémie HUTIN
06.76.83.24.69

Ingrid HUTIN
03.27.37.70.07

Floriane THIELAIN
03.59.77.41.38

ou auprès
des musiciens

L'Amicale du Personnel communal

Organise un repas Tripes-frites ou rôti de porc-frites

Le SAMEDI 1er avril 2017

OUVERTURE DES PORTES A 19 H 00

SALLE DES FÊTES de L ETOILE

TARIF

12€ Adultes et 6€ Enfants jusque 6ans

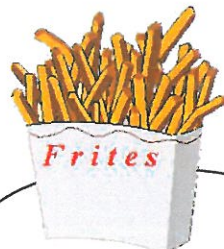
MENU

tripes-Frites
Ou
Roti de porc-Frites

Fromage

Tarte

Boissons
non comprises



*Inscription en
mairie aux heures
d'ouverture ou
auprès du personnel*

**VENEZ
NOMBREUX**

BULLETIN D'INSCRIPTION à déposer en Mairie

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____



Nbre

TRIPES FRITES	_____	x 12 =	_____
TRIPES FRITES	_____	x 6 € =	_____
ROTI FRITES	_____	.x 12€ =	_____
ROTI PORC FRITES	_____	x 6€ =	_____
		TOTAL	_____

(chèque à l'ordre de l'Amicale du personnel)